

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOIVRES LES LE MANS (Sarthe)

DATE CONVOCATION

2 avril 2026

DATE D'AFFICHAGE

2 avril 2026

Nombre de conseillers

en exercice : 15

présents : 14

votants : 14

L'AN DEUX MIL VINGT SIX, MARDI 7 AVRIL A VINGT HEURES, le Conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Martine COUET, Maire.

Etaient présents : M. BARRIER, M. BELFORT, Mme COUET, M. DEGOULET, Mme DEMAYA, Mme DESBOIS, M. DEVAUX, Mme FRANSIOLI, Mme JODEAU-BELOTTI, M. JOUSSE, M. LECERF, Mme LE DRÉAU, M. OLLIVIER, Mme TIREL

Absents excusés :

Néant

Absent non excusé : M. Miguel FIMIEZ

Secrétaire de séance : M. Cyrille OLLIVIER

11. Contrat Lumiplan

Délibération DE11-07042026

Une réunion a eu lieu le 10 mars dernier avec M. DAGRON de chez Lumiplan concernant le panneau d'informations lumineux situé devant la gare. Mme Martine COUET, Mme Sylvie LE DRÉAU et Mme Oriane RENAIRE, secrétaire à la mairie responsable de la communication étaient présentes. M. DAGRON a proposé une mise à jour du logiciel avec un nouvel interface (mise à jour gratuite jusqu'au 31 décembre 2026) ainsi que la mise en route d'une application mobile City All qui permettra aux habitants d'être informés par la mairie.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, donne l'autorisation à Martine COUET de signer le contrat pour basculer vers la nouvelle interface ainsi que de signer le contrat pour l'application CityAll, avec 14 voix pour.

Fait à Voivres-lès-le-Mans
Le 9 avril 2026

Le Maire
Martine COUET

Le secrétaire de séance
Cyrille OLLIVIER

